

Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 52 – Juillet 2010

Thème : 3 – Qualité Sous-thème : 3 – 1 Sécurité des aliments

Notice n° : 2010-5279

Avis de l'AFSSA du 28 janvier 2010 relatif à l'interprétation des résultats de la campagne 2008 de surveillance du chlordécone dans les produits de la pêche. Complément du 9 février 2010 à l'avis de l'AFSSA relatif à l'interprétation des résultats de la campagne 2008 de surveillance du chlordécone dans les produits de la pêche

Avis AFSSA, 2010-01-28 ; 2010-02-09, p. 1-49



<http://www.afssa.fr/Documents/RCCP2009sa0184.pdf>

● Référence bibliographique enrichie

Le plan de surveillance sur le chlordécone dans les produits de la pêche ne concerne que la Guadeloupe et la Martinique. Dans son avis, l'AFSSA donne la liste des espèces qui sont conformes à la limite réglementaire fixée en chlordécone et celles qui la dépassent, en fonction des zones de pêche.

Les niveaux d'exposition alimentaire de la population antillaise, estimés à partir des résultats du plan de surveillance 2008, montrent une probabilité faible mais non nulle de dépasser la limite tolérable d'exposition chez les enfants antillais.

A noter toutefois que l'AFSSA souligne que l'analyse de ces données est soumise à une incertitude non quantifiable. L'AFSSA recommande de poursuivre les recommandations en matière de limitation de l'autoconsommation de produits de la pêche. Elle recommande également de récolter des données complémentaires au niveau du plan d'échantillonnage et au niveau des espèces réellement consommées par la population antillaise.

Complément du 9 février :

<http://www.afssa.fr/Documents/RCCP2009sa0184b.pdf>

Ce complément décrit les niveaux de contamination en chlordécone observés dans chaque espèce et chaque zone échantillonnée dans le cadre de la campagne de surveillance 2008.